

Précisions sur l'épreuve terminale d'EdS mathématiques en voie générale à la session 2021.

il a été récemment publié sur Éduscol un document sur la [mise en œuvre du doublement des sujets pour les épreuves terminales de spécialité](#).

La lecture du préambule de ce document est importante pour bien comprendre les intentions générales.

Il y est notamment indiqué l'intention de :

- garantir aux élèves, au travers des choix proposés, qu'ils seront interrogés sur des thèmes, des œuvres, des objets d'étude qu'ils auront effectivement étudiés pendant l'année ;
- proposer des sujets qui ne soient **ni trop complexes, ni trop longs** afin de permettre aux élèves d'en prendre connaissance avant de faire un choix éclairé, en particulier dans les disciplines scientifiques qui s'appuient sur un corpus documentaire. Cette attention a parfois conduit à **ne pas doubler une partie du sujet : cette partie** porte alors sur les compétences et connaissances du **cœur de programme**.

En ce qui concerne les mathématiques, on trouve dans ce document des précisions sur l'aménagement de l'épreuve terminale de spécialité mathématiques en voie générale et des épreuves terminales de spécialité Physique Chimie/Mathématiques en séries STL et STI2D pour la session 2021.

Concernant plus particulièrement l'épreuve terminale de spécialité mathématiques en voie générale, il est mentionné que :

le sujet propose :

- o trois exercices communs (numérotés 1, 2, 3) portant sur le cœur du programme, notés sur un total de 15 points ;
- o deux exercices au choix (A, B), notés chacun sur 5 points.

Le candidat doit traiter les trois exercices obligatoires et un des deux exercices au choix.

Afin d'éclairer le candidat, le sujet indique, au début de chacun des exercices au choix, les principaux domaines abordés.

En complément, le doyen du groupe des mathématiques de l'IGESR communique les éléments suivants:

- Les éléments qui figurent dans la [fiche de rentrée 2020](#) ont vocation à être dans le cœur du programme, sans qu'il y soit limité.
- Le cœur du programme est défini à partir des titres de sections du programme de terminale suivants :
 - Combinatoire et dénombrement (dans les limites de la note de service définissant l'épreuve : « mobilisable mais ne peut constituer le ressort essentiel d'un exercice »)
 - Manipulation des vecteurs, des droites et des plans de l'espace
 - Orthogonalité et distances dans l'espace
 - Représentations paramétriques et équations cartésiennes
 - Suites
 - Limites des fonctions
 - Compléments sur la dérivation
 - Continuité des fonctions d'une variable réelle
 - Succession d'épreuves indépendantes, schéma de Bernoulli

Sont donc en dehors du cœur du programme les thèmes suivants :

- Fonction logarithme - Primitives, équations différentielles - Sommes de variables aléatoires

Par ailleurs

- dans l'esprit de la fiche de rentrée, **certaines éléments du programme de première tels que la dérivation des fonctions, la fonction exponentielle, les probabilités conditionnelles** sont réactivés en terminale. Ils peuvent apparaître dans les sujets.
- Un algorithme en Python peut apparaître, mais pas les listes.
- Les exercices A et B au choix porteront sur des thèmes différents pouvant être en dehors du cœur du programme précédemment défini, comme « Fonction logarithme » « Primitives, équations différentielles » ou « Sommes de variables aléatoires ».